|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **Questionnaire élaboré dans le cadre de la préparation de la réunion du Groupe d’experts du 8 au 11 février 2021 sur les transferts internationaux d’aliments** |
| Document | **Doc. prél. No 11 d’octobre 2020** |
| Auteur | BP |
| Point de l’ordre du jour | À déterminer |
| Mandat(s) | C&D No 25 du CAGP de 2020 |
| Objectif | Préparer la réunion du Groupe d’experts de février 2021 en recueillant des informations sur les dispositions actuelles concernant les transferts internationaux d’aliments. Les réponses au Questionnaire doivent être envoyées au BP par courrier électronique à l’adresse < [secretariat@hcch.net](mailto:secretariat@hcch.net) > **au plus tard le 15 janvier 2021**. |
| Mesure(s) à prendre | Pour action  Pour approbation  Pour décision  Pour information |
| Annexes | s.o. |
| Document(s) connexe(s) | Doc. prél. 11 de novembre 2019 - Rapport du Groupe d’experts sur les transferts internationaux d’aliments |

Questionnaire élaboré dans le cadre de la préparation de la réunion du Groupe d’experts du 8 au 11 février 2021 sur les transferts internationaux d’aliments

1. Lors de sa réunion du 3 au 6 mars 2020, le Conseil sur les affaires générales et la politique (CAGP) de la HCCH a conclu et décidé ce qui suit en ce qui concerne les travaux du Groupe d’experts sur les transferts internationaux d’aliments :

« 25. Le CAGP a enjoint au Groupe d’experts sur les transferts internationaux d’aliments de poursuivre ses travaux et a invité le BP à prendre les dispositions nécessaires pour organiser une réunion du Groupe d’experts par vidéoconférence. Les conclusions du Groupe d’experts contribueront aux travaux en amont de la réunion de la Commission spéciale. »

1. Afin de préparer la réunion par vidéoconférence du Groupe d’experts du 8 au 11 février 2021, qui se tiendra dans l’après-midi (heure d’Europe centrale), les délégués / experts sont invités à étudier le « Rapport du Groupe d’experts sur les transferts internationaux d’aliments »[[1]](#footnote-2), lequel comprend les Conclusions et Recommandations de la première réunion du Groupe d’experts en septembre 2019 (C&R du Groupe d’experts) qui reflètent les bonnes pratiques existantes dans un certain nombre d’États. Les délégués / experts sont également invités à remplir le Questionnaire qui suit.
2. La participation aux travaux du Groupe d’experts est ouverte à l’ensemble des Membres de la HCCH, qu’ils soient ou non Parties contractantes à la Convention HCCH Recouvrement des aliments de 2007. Afin d’assurer la représentation la plus large possible, les Membres n’ayant pas encore participé aux travaux du Groupe d’experts peuvent encore soumettre des contributions ou des propositions.

***Instructions pour remplir le Questionnaire***

1. Le présent Questionnaire est envoyé aux Autorités centrales ainsi qu’aux Organes nationaux et de liaison. Il est demandé aux Autorités centrales de se coordonner entre elles et avec d’autres autorités compétentes, le cas échéant. Pour les Parties contractantes à la Convention, les Autorités centrales sont responsables en dernier ressort de la soumission du Questionnaire rempli au Bureau Permanent (BP).
2. Afin de permettre au BP d’extraire des parties du Questionnaire en vue de compiler et d’analyser les réponses, nous vous invitons à utiliser **cette version Word** du document et à **ne pas retourner une version *PDF*** du questionnaire complété.
3. Nous vous prions de bien vouloir envoyer les réponses au Questionnaire au BP par courrier électronique à l’adresse < [secretariat@hcch.net](mailto:secretariat@hcch.net) > **au plus tard le 15 janvier 2021**, en indiquant dans l’objet du message la mention qui suit : « Réponse de [nom de l’État] au Questionnaire sur les transferts d’aliments – Commission spéciale de 2021 ». Toute question concernant le Questionnaire peut être envoyée à l’adresse < [secretariat@hcch.net](mailto:secretariat@hcch.net) >.
4. Le BP a l’intention, sauf indication contraire, de publier toutes les réponses au Questionnaire sur le site web de la HCCH (< [www.hcch.net](http://www.hcch.net) >). Par conséquent, veuillez indiquer clairement les réponses que vous ne souhaitez pas voir publiées.
5. Les conclusions du Groupe d’experts serviront de base aux travaux de la Commission spéciale (CS) qui devrait se tenir dans la semaine du 7 au 11 juin 2021. Les dates de la CS seront discutées et décidées lors de la réunion du CAGP de 2021, qui devrait se tenir pendant la semaine du premier au 5 mars 2021. Le BP vous remercie de votre généreuse contribution alors qu’il prépare la réunion de la CS de 2021.

Questionnaire

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’État ou de l’unité territoriale[[2]](#footnote-3)[1] :** | Veuillez saisir les informations demandées ici |
| *Pour les besoins de suivi :* | |
| Nom de la personne à contacter : | Veuillez saisir les informations demandées ici |
| Nom de l’Autorité / du service : | Veuillez saisir les informations demandées ici |
| Numéro de téléphone : | Veuillez saisir les informations demandées ici |
| Adresse électronique : | Veuillez saisir les informations demandées ici |

1. Aux fins de la réunion du Groupe d’experts du 8 au 11 février 2021, les délégués / experts sont invités à faire part de l’examen et / ou de la mise en œuvre des dispositions suivantes dans leur ressort juridique :
   1. Évolutions générales en ce qui concerne les transferts internationaux d’aliments

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Suppression de l’utilisation des chèques (voir C&R No 1 du Groupe d’experts)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Solutions en matière de transparence accrue et de réduction des coûts des transferts et de la conversion monétaire (voir C&R Nos 2 et 10 du Groupe d’experts)

Pas envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Ont déjà été mises en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Solutions par lesquelles les créanciers ne prendraient pas en charge les coûts liés afférents aux transferts de fonds (voir C&R No 2 du Groupe d’experts)

Pas envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Ont déjà été mises en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Solutions futures par lesquelles l’institution ou les institutions facilitant les transferts de fonds pourraient couvrir les coûts de ces transferts en retenant les montants pendant quelques jours (voir C&R No 2 du Groupe d’experts)

Pas envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Ont déjà été mises en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. L’Autorité centrale requise prend des dispositions avec sa banque afin de couvrir les frais de transferts ou d’autres dispositions à cet effet (voir C&R No 3 du Groupe d’experts)

Pas envisagé. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagé. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mis en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. L’Autorité centrale requérante confirme auprès de l’Autorité centrale requise que les montants envoyés sont les mêmes que les montants reçus et, le cas échéant, les raisons d’un écart éventuel (voir C&R No 3 du Groupe d’experts)

Pas envisagé. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagé. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mis en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Établissement d’un point central (par ex., compte bancaire, banque centrale) pour les transferts internationaux dédiés à la fois aux transferts de fonds entrants et sortants (voir C&R Nos 4 et 5 du Groupe d’experts)

Pas envisagé. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagé. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mis en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Fourniture des services de transfert de paiement à tout débiteur qui transfère des paiements dans le cadre de la Convention Recouvrement des aliments de 2007 (voir C&R No 5 du Groupe d’experts)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Mise en œuvre de systèmes de suivi des transferts de paiement (voir C&R No 6 du Groupe d’experts)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Mise en œuvre de références de dossier uniques, connues à la fois de l’État requérant et de l’État requis, jointes à chaque transfert de fonds (voir C&R No 7 du Groupe d’experts)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Mise en œuvre de la conversion monétaire des paiements confiée à l’autorité compétente de l’État requis au moment du transfert (voir C&R No 8 du Groupe d’experts)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Mise en œuvre de paiements groupés afin de réduire les coûts des transferts (voir C&R No 11 du Groupe d’experts)

Pas envisagée. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Actuellement envisagées. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

A déjà été mise en œuvre. Veuillez expliquer :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

* 1. Toute autre évolution :

|  |
| --- |
| Veuillez saisir les informations demandées ici |

Merci d’avoir renseigné le questionnaire !

1. CAGP Doc. prél. No 11 de novembre 2019 « Rapport du Groupe d’experts sur les transferts internationaux d’aliments » disponible à l’adresse : <https://assets.hcch.net/docs/cf68b6fe-a8da-4cfc-b544-d2b75727f660.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
2. [1] Dans le présent Questionnaire, le terme « État » comprend, dans certains cas, une unité territoriale. [↑](#footnote-ref-3)